

Délibération du Conseil municipal

Du 31/03/2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 077-217702570-20250331-22_2025-DE



Date de convocation : 19/03/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.
En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 19	<p><u>Présents</u> : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – M. Daniel SEVILLANO - Mme Catherine BEGUIN - M. Romain SEVILLANO - Mme Nathalie COUILLARD - M. Sébastien COSTARD - M. Pierre COURTIER - Mme Christelle REMERE - M. Georges BACCON - M. Jean-Paul BORIE – M. Cyril DEBOOSERE – M. Fabrice DELARGILLIERE – Mme Sylvie FOUGERAY - M. Jean-Michel LEMSEN - Mme Auziria MENDES - Mme Jeanine TURLURE.</p> <p><u>Pouvoirs</u> : M. Laurent COURTIAT à M. Maxence GILLE – Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER.</p> <p><u>Absents excusés</u> : M. Nicolas LAVALLEE – M. Jacques TOUPRY – Mme Brigitte DA SILVA - Mme Ndeye DIA BRANDONE - M. Olivier GANDAR – Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU.</p> <p>M. Georges BACCON a été élu secrétaire de séance.</p>
N° de délibération :	22-2025
Objet :	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

- Décide, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	+ 353 247,25 €
B. Résultats antérieurs reportés	+ 241 777,87 €
C. Résultat à affecter	+ 595 025,12 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 248 514,32 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	- 44 542,19 €

Besoin de financement

F = D + E	- 293 056,51 €
Report en investissement R 001 :	0,00€
Report en fonctionnement R 002 :	+ 301 968,61 €
Déficit reporté D 002 :	0,00 €

Le Conseil municipal, à la majorité (avec 2 abstentions) des membres présents et représentés,

-
- Approuve la reprise du résultat de l'exercice 2024 du compte administratif, telle que présentée.

Fait à Lizy sur Ourcq, le.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,

Maxence GILLE



Le secrétaire de
séance,
Georges BACCON

